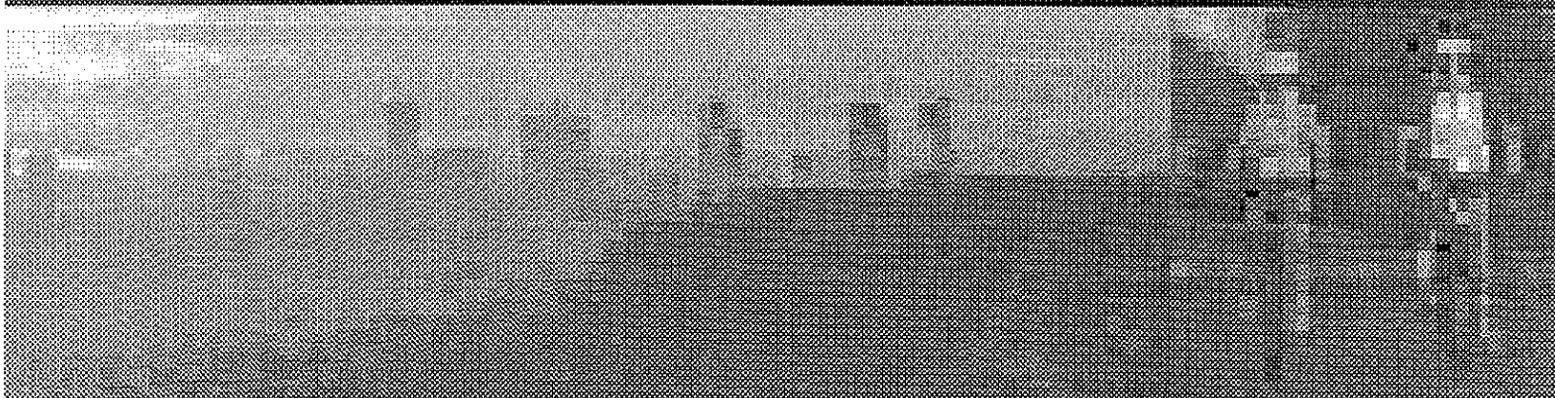


CINQUIÈME PARTIE

**LES PROJETS D'ÉQUIPEMENTS ET D'INFRASTRUCTURES
DU GOUVERNEMENT**



Tel que le prévoit l'article 128 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, cette cinquième partie indique à la Communauté les projets d'équipements et d'infrastructures que les ministères et organismes gouvernementaux entendent poursuivre ou mettre en œuvre sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Bien qu'ils soient présentés, ces projets ne lient pas le ministère ou l'organisme qui le propose à une échéance de réalisation. La présentation de ces projets sert d'abord à mieux cerner l'opération d'aménagement du territoire qu'entreprendra sous peu la Communauté métropolitaine de Montréal. Des discussions entre le gouvernement et la Communauté se poursuivront au cours des prochains mois afin de préciser les besoins de l'ensemble des partenaires et de mieux intégrer les projets dans la trame urbaine métropolitaine.

Les projets d'équipements et d'infrastructures sont présentés selon trois thématiques, soit :

- Les équipements et les services aux personnes;
- Les infrastructures de transport;
- Les équipements de tourisme et de loisirs.

LES ÉQUIPEMENTS ET LES SERVICES AUX PERSONNES

Le gouvernement entend maintenir et améliorer les équipements et les services collectifs en maximisant leurs retombées sur le milieu urbanisé. Il s'attend donc à ce que la Communauté métropolitaine de Montréal, en concertation avec les municipalités, les ministères et les organismes gouvernementaux responsables, privilégie la localisation et l'utilisation optimales des équipements collectifs en réponse aux besoins économiques et sociaux de la population. Cette localisation devra se faire dans une optique de redéveloppement et de réutilisation des équipements existants avant que de nouveaux investissements publics ne soient consentis.

A) LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Le ministère de la Culture et des Communications prône l'accessibilité du public aux produits et aux équipements culturels existants, notamment dans

les secteurs des arts visuels, des arts de la scène, du patrimoine, des ressources archivistiques et des bibliothèques.

Le Ministère entend aider les municipalités et soutenir la Communauté métropolitaine de Montréal dans la rénovation et la revitalisation des équipements culturels au centre de l'agglomération, dans la perspective de relancer ce dernier, en mettant l'accent sur le patrimoine par la reconnaissance des lieux de mémoire collective au cœur de la vie de quartier.

Le Ministère souhaite maintenir cette vitalité culturelle tout particulièrement au centre-ville, qui demeure le pôle majeur en matière culturelle dans la région métropolitaine. À cette fin, il entend donc, au cours des prochaines années, réaliser deux projets d'envergure sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal :

- Le premier est la construction de la Grande Bibliothèque du Québec sur le site de l'actuel Palais du commerce. La Grande Bibliothèque a fait l'objet d'une décision gouvernementale en 1998. Un concours d'architecture a été tenu en 2000 et le projet en est actuellement au stade des plans et devis. Les travaux de construction devraient commencer au cours de l'année 2001 et se terminer vers l'été 2003. L'occupation du bâtiment est normalement prévue pour l'automne 2003.
- Le second projet s'effectuera de concert avec la Société immobilière du Québec, soit le déplacement des conservatoires d'art dramatique et de musique du Québec. Les deux conservatoires, qui occupent l'édifice du 100, Notre-Dame Est à Montréal (l'ancien palais de justice), seront logés ailleurs pendant les deux prochaines années afin d'apporter des modifications majeures au bâtiment dans le but de le moderniser. Les travaux de modernisation du 100, rue Notre-Dame Est se termineront en 2003.

B) LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

En vertu de sa loi constitutive, le ministère de l'Éducation a pour mission la promotion, la mise en valeur et l'accès de la population à l'éducation et au savoir. Au Québec, la scolarité est obligatoire de l'âge de 6 ans jusqu'à l'âge de 16 ans et est gratuite jusqu'à la fin du collégial. Ces paramètres

créent l'obligation au ministère de l'Éducation d'offrir les services d'enseignement aux jeunes à proximité de leur lieu de résidence, particulièrement jusqu'à la fin du secondaire. En conséquence, le Ministère doit pourvoir aux besoins des secteurs résidentiels en développement par la construction d'écoles neuves.

Comme il a été montré dans les parties précédentes du rapport, dans un contexte où l'urbanisation se poursuit selon des modèles de développement à faible densité et dans l'hypothèse où le Ministère voudrait limiter les investissements dans la construction de nouvelles écoles, il faudrait néanmoins assurer la desserte des écoles existantes par un service de transport scolaire adapté. Si les distances séparant les écoles des quartiers résidentiels à desservir augmentent, ce sont alors les coûts de transport et les émissions de gaz à effet de serre qui augmenteront.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation n'est pas à l'origine des projets de construction ou d'agrandissement de bâtiments scolaires. Ce sont les commissions scolaires, les cégeps et les universités qui soumettent annuellement au ministère de l'Éducation leurs demandes d'ajout d'espace.

Ainsi, la commission scolaire ou l'établissement d'enseignement collégial ou universitaire qui procède à une demande doit faire valoir auprès du ministère de l'Éducation la nécessité de la construction ou de l'agrandissement d'un bâtiment sco-

laire pour répondre aux besoins de sa clientèle. Après analyse, le ministre de l'Éducation jugera de la pertinence d'inclure le projet soumis aux demandes d'autorisation d'investissements en immobilisation qu'il présente annuellement au Conseil du trésor. À la suite d'une décision favorable de la part de ce dernier, le ministre annoncera à l'institution scolaire le montant de l'allocation accordée pour la réalisation du projet d'investissement envisagé.

Dans ce contexte, le ministère de l'Éducation ne peut faire connaître les projets d'immobilisation dans le réseau scolaire qu'au terme du processus de programmation qui se termine habituellement à l'automne de chaque année. Le Ministère estime néanmoins essentiel qu'une planification adéquate de l'offre d'équipements et de services scolaires soit faite dans la région métropolitaine afin de limiter les investissements publics dans la construction de nouvelles écoles et d'assurer l'utilisation optimale des équipements existants. Pour ce faire, le Ministère attend de la Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle mette en place une stratégie de développement urbain qui alliera diversité de logements et densification résidentielle afin d'assurer une clientèle constante aux écoles existantes.

À titre indicatif, le tableau ci-dessous présente les investissements en immobilisation 2000-2001 annoncés par le ministre de l'Éducation en novembre dernier pour le territoire de la RMRM.

Projets d'immobilisation* des réseaux des commissions scolaires, des cégeps et des universités dans la RMRM, 2000-2001 (en millions de dollars)

	Écoles primaires et secondaires		Cégeps		Universités		TOTAL	
	Coût (MÉQ)	% de RMRM	Coût (MÉQ)	% de RMRM	Coût (MÉQ)	% de RMRM	Coût (MÉQ)	% de RMRM
Couronne sud	8,5	16,5					8,5	9,7
Couronne nord (incluant Laval)	29,5	57,0					29,5	33,9
Île de Montréal	13,8	26,5	20,3**	100,0	15,0***	100,0	49,1	56,4
TOTAL RMRM	51,8	100,0	20,3	100,0	15,0	100,0	87,1	100,0

* On entend par immobilisation la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment scolaire.

** Le montant total a été accordé au Collège John-Abbott pour l'acquisition d'un bâtiment.

*** Le montant total a été accordé à l'Université McGill.

C) LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

L'accès à des services de santé de qualité, qu'ils soient de base et à proximité de chez soi ou spécialisés dans le centre de l'agglomération, constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement. En ce sens, la desserte adéquate de la population en services de santé et en services sociaux reste une question importante lorsqu'il s'agit d'aborder la problématique de l'aménagement du territoire.

Le gouvernement entend poursuivre sa réflexion sur l'offre de services de santé, tant en matière de qualité que de desserte, avec la Communauté à l'occasion de l'élaboration de son schéma métropolitain d'aménagement et de développement. À ce chapitre, il l'invite à poursuivre sa réflexion sur l'évaluation des besoins de la population de même que sur l'emplacement optimal des services dans une optique où les services spécialisés devront être situés au centre de l'agglomération (afin d'être accessibles à l'ensemble de la collectivité) et où les services de base doivent être répartis en fonction de la taille et du lieu d'occupation des bassins de population. Le gouvernement invite la Communauté à intégrer la Corporation d'hébergement du Québec à cette étape. Cette dernière pourra aider la Communauté à préciser les besoins futurs de la région en termes d'immobilisations, d'équipements et d'infrastructures sociosanitaires.

Le gouvernement rappelle que ce sont les régies régionales qui sont responsables du choix des priorités régionales. Par conséquent, la Communauté métropolitaine de Montréal devrait procéder à l'évaluation des besoins de concert avec ces dernières et inviter également celles-ci dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement. Cette évaluation des besoins devra bien entendu tenir compte de la réalité et des choix budgétaires du gouvernement de même que de la présence des équipements existants en matière de santé, lesquels doivent être optimisés avant que l'on envisage l'ajout de nouvelles installations.

Attendu que la problématique et les besoins de la région métropolitaine en matière de santé et de services sociaux demeurent complexes, le ministère de la Santé et des Services sociaux prendra part activement avec la Communauté et les régies régionales à la définition des priorités à long terme.

Les interventions qu'entend poursuivre le Ministère sur le territoire de la Communauté sont de natures diverses. La plupart touchent des installations existantes qui feront l'objet de rénovations ou d'agrandissements.

Sur le territoire de l'île de Montréal, un total de 49 projets à l'étude et en exécution toucheront quelque 38 installations. Parmi les projets majeurs à l'étude, il faut noter :

- La construction d'un centre ambulatoire et des améliorations apportées au pavillon Marcel-Lamoureux de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont (40,5 millions de dollars);
- L'implantation d'un centre ambulatoire à l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal (31,6 millions de dollars);
- Le regroupement de quatre campus des centres jeunesse et de la famille Batshaw à Westmount (30 millions de dollars).

Les projets en exécution sont nombreux (33 au total) et touchent 25 installations. Il y a lieu de mentionner :

- La modernisation du centre ambulatoire de l'hôpital général du Lakeshore à Pointe-Claire (65,3 millions de dollars);
- Les trois centres hospitaliers rattachés au CHUM qui feront l'objet d'agrandissements et d'aménagements (coût total : 74,7 millions de dollars).

Il faut également rappeler que deux projets majeurs déjà annoncés en sont au stade de la planification et de l'évaluation des besoins :

- Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), lequel sera situé à proximité de la station de métro Rosemont;
- Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) qui sera implanté près de la station de métro Vendôme.

L'évaluation des besoins en cours fait que ces deux projets n'en sont pas encore au stade de la production de plans et devis (projets à l'étude).

À Laval, trois projets sont actuellement à l'étude, dont un majeur, soit la construction d'un centre ambulatoire dans le quartier Chomedey au coût de 35 millions de dollars. Un seul projet est en exécution; il s'agit de la construction d'un CHSLD de 96 lits à Sainte-Rose.

Sur la couronne nord, le projet majeur de construction d'un centre ambulatoire à Lachenaie est en cours d'exécution. La construction d'un CHSLD de 128 lits à L'Assomption est à l'étude, tout comme un projet d'agrandissement du CLSC Lamater à Terrebonne.

Finalement, 40 des 60 millions de dollars d'immobilisations dans les projets à l'étude sur la couronne sud vont à l'hôpital Pierre-Boucher à des fins de réaménagement du centre des naissances et

d'amélioration des services ambulatoires. Un seul projet est en phase d'exécution, soit le projet d'agrandissement Foyer de Châteauguay par l'ajout de 46 lits.

Le tableau qui suit présente l'inventaire des immobilisations du ministère de la Santé et des Services sociaux dans la RMRM.

Dépenses en immobilisations par le ministère de la Santé et des Services sociaux, île de Montréal

PROJETS À L'ÉTUDE					
Nom de l'établissement	Montant de l'investissement	Nom de l'installation	Ville	Circonscription électorale	Description du projet
CHSLD CLSC Bordeaux-Cartierville	11 554 125,00 \$	CHSLD CLSC Bordeaux-Cartierville (mission CHSLD)	Montréal	Acadie	Rénovation et agrandissement des unités de soins (Hôpital St-Joseph de la Providence)
Le Centre Dollard-Combe	14 180 000,00 \$	Centre d'hébergement	Montréal	Saint-Georges	Réaménagement de 248 lits dans l'ancien Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc
Groupe Champlain inc.	19 700 000,00 \$	Centre d'hébergement Champlain-Marie-Victoria	Montréal	Lafontaine	Rénovation, agrandissement et ajout de 47 lits
Hôpital Santa Cabrini	4 970 000,00 \$	Hôpital Santa Cabrini	Montréal	Viger	Rénovation et agrandissement de l'urgence
CPEJ Ville Marie	30 027 000,00 \$	CPEJ Ville Marie Succursale Centre-Ville	Westmount	Westmount-Saint-Louis	Regroupement de 4 campus des centres jeunesse et de la famille Batshaw
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	8 100 000,00 \$	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Montréal	Saint-Laurent	Fenêtres, toitures, portes extérieures, rénovation des unités de soins
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	31 600 000,00 \$	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Montréal	Saint-Laurent	Implantation d'un centre ambulatoire
Centre universitaire de santé McGill	5 250 000,00 \$	Centre universitaire de santé McGill	Montréal		Projet d'alarme incendie (Hôpital général de Montréal)
Hôpital Sainte-Justine	8 190 000,00 \$	Hôpital Sainte-Justine, CHU Mère-Enfant	Montréal	Outremont	Rénovations d'ascenseurs et sécurité-vétuste
Hôpital Sainte-Justine	4 960 000,00 \$	Hôpital Sainte-Justine, CHU Mère-Enfant	Montréal	Outremont	Agrandissement et réaménagement de l'urgence
L'Hôpital général de Lachéne	7 000 000,00 \$	L'Hôpital général de Lachéne	Lachéne		Déménagement de 101 lits du CHSLD dans l'ancien Hôpital général de Lachéne
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	4 600 000,00 \$	Pavillon Maisonneuve / Pavillon Marcel-Lamoureux	Montréal	Bourget	Projet de sécurité-incendie
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	40 520 000,00 \$	Pavillon Maisonneuve / Pavillon Marcel-Lamoureux	Montréal	Bourget	Construction d'un centre ambulatoire, travaux reliés à l'urgence
Centre universitaire de santé McGill	3 825 000,00 \$	Hôpital Royal-Victoria	Montréal	Westmount-Saint-Louis	Réfection du système de sécurité-incendie

Île de Montréal (suite)

Nom de l'établissement	Montant de l'investissement	Nom de l'installation	Ville	Circonscription électorale	Description du projet
Institut universitaire de gériatrie de Montréal	6 600 000,00 \$	Pavillon Côte-des-Neiges	Montréal	Outremont	Agrandissement et rénovation du Centre de recherche
Institut universitaire de gériatrie de Montréal	6 227 000,00 \$	Pavillon Alfred-Desrosiers	Montréal	Outremont	Agrandissement et rénovation - alourdissement de la clientèle
Total des projets à l'étude (Île de Montréal)	207 303 125,00 \$				
PROJETS EN EXECUTION					
Nom de l'établissement	Montant de l'investissement	Nom de l'installation	Ville	Circonscription électorale	Description du projet
VIGI Santé itée	19 828 000,00 \$	CHSLD VIGI Reine-Elizabeth	Montréal		Réaménagement (149 lits CHSLD) et agrandissement
CHSLD Les Havres	21 542 000,00 \$	CHSLD Les Havres (Havre Dorion)	Montréal	Viau	Construction neuve d'un CHSLD de 192 lits
	8 137 000,00 \$	Institut de recherches cliniques de Montréal	Montréal		Rénovation du centre de recherche dans le cadre du FCI
Hôpital général du Lakeshore	65 833 000,00 \$	Hôpital général du Lakeshore	Pointe-Claire	Jacques-Cartier	Agrandissement, rénovation et centre ambulatoire
Centre de réadaptation Gabrielle-Major	1 960 000,00 \$	Centre de réadaptation Gabrielle-Major	Saint-Léonard	Viger	Agrandissement et réaménagement
Résidence Angelica	4 823 000,00 \$	Résidence Angelica	Montréal-Nord	Bourassa	Rénovations fonctionnelles et sécurité-incendie
CHSLD-CLSC Saint-Laurent	16 750 000,00 \$	CHSLD-CLSC Saint-Laurent	Saint-Laurent	Acadie	Déménagement du foyer pour personnes âgées Saint-Laurent
LES CHSLD de mon Quartier	16 500 000,00 \$	CHSLD Jeanne-LeBer	Montréal	Bourget	Agrandissement et réaménagement dans le Pavillon Guillaume-Lahaie
Résidence Berthiaume-Dutremblay	6 654 000,00 \$	Résidence Berthiaume-Dutremblay	Montréal	Cremazie	Agrandissement et rénovation fonctionnelle
Institut de cardiologie de Montréal	750 000,00 \$	Institut de cardiologie de Montréal	Montréal	Viger	Rénovation de l'ancien Hôpital Bellechasse (déménagement de 100 lits du CHSLD Bourget)
Institut de cardiologie de Montréal	5 500 000,00 \$	Institut de cardiologie de Montréal	Montréal	Viger	Travaux de réaménagement au centre de recherche (FCI)
Centre universitaire de santé McGill	8 250 000,00 \$	Centre universitaire de santé McGill	Montréal	Westmount-Saint-Louis	Réaménagement des laboratoires du Centre du génome de Montréal (FCI)
Centre hospitalier Anglignon	3 775 000,00 \$	Pavillon Verdun	Verdun	Verdun	Rénovation fonctionnelle des services de l'urgence
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	4 900 000,00 \$	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Montréal	Saint-Laurent	Agrandissement et réaménagement du Centre de biomédecine - phase II
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	2 800 000,00 \$	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Montréal	Saint-Laurent	Réfection de l'entrée électrique principale
Hôpital de réadaptation Lindsay	6 400 000,00 \$	Hôpital de réadaptation Lindsay	Lachine	Marquette	Agrandissement et réaménagement (ancien Centre hospitalier de convalescents de Montréal)

Île de Montréal (suite)

Nom de l'établissement	Montant de l'investissement	Nom de l'installation	Ville	Circonscription électorale	Description du projet
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	6 179 000,00 \$	Hôpital Notre-Dame du CHUM	Montréal	Sainte-Marie-Saint-Jacques	Sécurité-incendie
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	17 937 000,00 \$	Hôpital Notre-Dame du CHUM	Montréal	Sainte-Marie-Saint-Jacques	Agrandissement - rehaussement en radio-oncologie - Phase 3A et Phase 3B
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	8 500 000,00 \$	Hôtel-Dieu du CHUM	Montréal	Westmount-Saint-Louis	Actualisation du plan d'orientations de cliniques - Volet recherche
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	6 550 000,00 \$	Hôtel-Dieu du CHUM	Montréal	Westmount-Saint-Louis	Réaménagement des urgences et des soins intensifs
Centre universitaire de santé McGill	14 940 000,00 \$	Centre universitaire de santé McGill	Montréal	Westmount-Saint-Louis	Déménagement de la radio-oncologie de l'Hôpital Général de Montréal, et achat et installation d'un accélérateur linéaire
Centre hospitalier CHSLD Saint-Michel	15 987 000,00 \$	CHSLD Saint-Michel	Montréal	Viau	Réaménagement du CHCD pour 160 lits
Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis	2 250 000,00 \$	Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis	Montréal	Mont-Royal	Agrandissement du centre Insitut Lady B. Davis (PCI)
CHSLD Lucille-Teasdale	850 000,00 \$	Pavillon J-Henri-Charbonneau	Montréal	Hochelega-Maisonneuve	Aménagement sécuritaire de l'entrée du stationnement
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	8 341 000,00 \$	Hôpital Saint-Luc du CHUM	Montréal	Sainte-Marie-Saint-Jacques	Agrandissement et rénovation fonctionnelle
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	6 599 000,00 \$	Hôpital Saint-Luc du CHUM	Montréal	Sainte-Marie-Saint-Jacques	Agrandissement du centre de recherche
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	9 107 000,00 \$	Hôpital Saint-Luc du CHUM	Montréal	Sainte-Marie-Saint-Jacques	Sécurité-incendie et sécurité-véhicule
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	5 762 000,00 \$	Hôpital Saint-Luc du CHUM	Montréal	Sainte-Marie-Saint-Jacques	Obstétrique-gynécologie et réaménagement de l'urgence - Phase 1
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	5 779 000,00 \$	Hôpital Saint-Luc du CHUM	Montréal	Sainte-Marie-Saint-Jacques	Actualisation du plan d'orientations cliniques
CLSC Hochelega-Maisonneuve	8 000 000,00 \$	CLSC Hochelega-Maisonneuve	Montréal	Hochelega-Maisonneuve	Construction neuve (ajout de superficie)
Centre d'accueil Father Dowd	6 043 000,00 \$	Centre d'accueil Father Dowd	Montréal	Mont-Royal	Agrandissement et rénovations fonctionnelles
CLSC Pierrefonds	2 500 000,00 \$	CLSC Pierrefonds	Pierrefonds	Nelligan	Agrandissement afin de rapatrier le point de service Dollard-des-Ormeaux
Hôpital Douglas	5 019 000,00 \$	Hôpital Douglas	Verdun	Verdun	Rénovation fonctionnelle des laboratoires de recherche (FCL)
Total des projets en exécution (Île de Montréal): 324 145 000,00 \$					

Dépenses en immobilisations par le ministère de la Santé et des Services sociaux, Laval

<i>PROJETS À L'ÉTUDE</i>					
Nom de l'établissement	Montant de l'investissement	Nom de l'installation	Ville	Circonscription électorale	Description du projet
Résidence Riviera inc.	5 360 000,00 \$	Résidence Riviera	Laval	Chomedey	Agrandissement et rénovation fonctionnelle
Centre hospitalier ambulatoire régional de Laval	34 900 000,00 \$	Centre hospitalier ambulatoire régional de Laval	Laval	Chomedey	Agrandissement et rénovation fonctionnelle
Cité de la Santé de Laval	8 700 000,00 \$	Cité de la Santé de Laval	Laval	Vimont	Déplacement de l'urgence
Total des projets à l'étude (Laval)	49 160 000,00 \$				
<i>PROJET EN EXÉCUTION</i>					
Nom de l'établissement	Montant de l'investissement	Nom de l'installation	Ville	Circonscription électorale	Description du projet
CLSC-CHSLD Sainte-Rose-de-Laval	16 311 000,00 \$	CLSC-CHSLD Sainte-Rose-de-Laval	Laval	Vimont	Construction d'un CHSLD de 96 lits, agrandissement du CLSC à Sainte-Rose-de-Laval
Total du projet en exécution (Laval)	16 311 000,00 \$				

Dépenses en immobilisations par le ministère de la Santé et des Services sociaux, couronne nord

<i>PROJETS À L'ÉTUDE</i>					
Nom de l'établissement	Montant de l'investissement	Nom de l'installation	Ville	Circonscription électorale	Description du projet
CLSC Lamater	1 508 000,00 \$	CLSC Lamater	Terrebonne	Terrebonne	Agrandissement et rénovation fonctionnelle
CLSC - CHSLD - Meilleur	16 620 000,00 \$	Centre Le Gardeur	Repentigny	L'Assomption	Construction neuve d'un CHSLD de 128 lits
Total des projets à l'étude (couronne nord)	18 128 000,00 \$				
<i>PROJET EN EXÉCUTION</i>					
Nom de l'établissement	Montant de l'investissement	Nom de l'installation	Ville	Circonscription électorale	Description du projet
Centre hospitalier Le Gardeur	153 100 000,00 \$	Centre ambulatoire du sud de Lanaudière	Lachenaie	Terrebonne	Construction d'un centre ambulatoire dans Lanaudière
Total du projet en exécution (couronne nord)	153 100 000,00 \$				

Dépenses en immobilisations par le ministère de la Santé et des Services sociaux, couronne sud

<i>PROJETS À L'ÉTUDE</i>					
Nom de l'établissement	Montant de l'investissement	Nom de l'installation	Ville	Circonscription électorale	Description du projet
CLSC Châteauguay	\$ 591 000,00 \$	CLSC Châteauguay	Châteauguay	Châteauguay	Agrandissement et rénovation fonctionnelle
CLSC Longueuil-Est	7 098 000,00 \$	CLSC Longueuil-Est	Longueuil	Tailon	Construction neuve pour reloger l'effectif du CLSC
Hôpital Charles-Lemoyne	4 600 000,00 \$	Hôpital Charles-Lemoyne	Greenfield Park	Laporte	Remplacer les fenêtres, moderniser les ascenseurs et réparer la maçonnerie
Centre hospitalier Pierre-Boucher	1 984 000,00 \$	Centre hospitalier Pierre-Boucher	Longueuil	Tailon	Réaménagement du centre des naissances
Centre hospitalier Pierre-Boucher	38 108 000,00 \$	Centre hospitalier Pierre-Boucher	Longueuil	Tailon	Intensification des services ambulatoires
Centre hospitalier Anna-Laberge	2 836 000,00 \$	Centre hospitalier Anna-Laberge	Châteauguay	Châteauguay	Réaménagement de l'urgence
Total des projets à l'étude (couronne sud)	60 217 000,00 \$				
<i>PROJET EN EXÉCUTION</i>					
Nom de l'établissement	Montant de l'investissement	Nom de l'installation	Ville	Circonscription électorale	Description du projet
CHSLD Tréfle d'Or	9 201 000,00 \$	Le Foyer de Châteauguay	Châteauguay	Châteauguay	Agrandissement (augmentation du nombre de lits (46))
Total du projet en exécution (couronne sud)	9 201 000,00 \$				

D) LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC

La Société immobilière du Québec a pour mission de loger les ministères et organismes du gouvernement du Québec dans des locaux adaptés à leurs besoins.

La SIQ accorde une grande importance à l'accessibilité des bureaux et services gouvernementaux. À cette fin, elle a fait l'acquisition en 2000 d'un édifice de 26 étages au 500, boulevard René-Lévesque Ouest à Montréal. Situé au cœur du centre-ville et accessible par les deux principales lignes de métro et par le terminus Bonaventure, cet édifice sera entièrement voué à l'utilisation gouvernementale d'ici les douze prochaines années.

Outre les projets de rénovation de l'édifice situé au 100, rue Notre-Dame Est, dans le Vieux Montréal, qui abrite les conservatoires de musique et d'art dramatique de Montréal, la SIQ prévoit également

des rénovations majeures à l'intérieur du palais de justice (1, rue Notre-Dame Est). Dans ce cas, ces travaux s'échelonneront normalement jusqu'en 2005.

Enfin, à la suite du redéploiement des activités du poste de la Sûreté du Québec à Saint-Laurent, la SIQ entend trouver un terrain afin de pourvoir à l'augmentation des besoins de l'organisme.

LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Le transport concerne autant celui des personnes et des marchandises que les infrastructures de transport d'énergie. Ces infrastructures, mises en réseaux, constituent un élément important de l'armature urbaine et, donc de la forme de l'agglomération. Aménagées en lien avec les grandes affectations du territoire et utilisées de manière adéquate, ces infrastructures peuvent exercer une

influence déterminante sur l'économie de la région et contribuer ainsi au maintien de la qualité de vie et de l'environnement.

Le gouvernement du Québec affirmait d'ailleurs l'ensemble de ces préoccupations pour le transport des personnes et des marchandises dans les orientations qu'il retenait lors du dépôt du *Plan de gestion des déplacements* pour la région métropolitaine de Montréal en avril 2000. Au nombre de quatre, ces orientations visaient à :

- « Privilégier les interventions qui soutiennent la compétitivité de l'économie régionale et québécoise »;
- « Privilégier les interventions qui favorisent une revitalisation du territoire au centre de l'agglomération et qui facilitent l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de développement économique, d'aménagement et d'environnement »;
- « Donner la priorité au renforcement et à la modernisation des réseaux de transport existants »;
- « Assurer l'efficacité et l'équité du financement »⁶⁷.

À cette fin, la stratégie d'intervention prioritaire retenue par le ministère des Transports dans le *Plan de gestion des déplacements* se définit selon six axes :

- La gestion de la demande;
- Une stratégie intégrée pour l'est de l'agglomération;
- L'augmentation de l'offre en transport en commun;
- Les interventions sur le réseau routier au centre de l'agglomération;
- Les interventions sur le réseau routier menant au centre de l'agglomération;
- Les interventions pour réparer les réseaux de transport.

Par ailleurs, certains projets, tant en transport en commun qu'en ce qui a trait à l'amélioration et au développement du réseau routier, devront faire l'objet d'études additionnelles avant qu'une décision soit rendue.

De façon générale, en matière de transport des personnes, le gouvernement souhaite que la population tire le maximum des réseaux et systèmes de transport en commun mis en place.

Les principaux organismes voués à la promotion du transport sont préoccupés par le délaissement progressif du transport en commun au profit de l'automobile, principalement dans les déplacements domicile-travail. Il résulte de cette situation une sous-utilisation d'infrastructures non polluantes mais pourtant efficaces et, en parallèle, une congestion routière et une hausse des émissions de gaz à effet de serre. Le transport des marchandises s'en trouve également compromis.

Au chapitre du transport des marchandises, le réseau stratégique a besoin d'être fluide pour jouer efficacement son rôle dans la promotion économique de la région métropolitaine.

Toutefois, l'utilisation trop extensive du réseau routier par les automobilistes dans le cadre des déplacements domicile-travail accentue la congestion et l'engorgement des artères, ce qui augmente le temps de livraison des marchandises et fait hausser les prix en raison des pertes de temps.

Le gouvernement souhaite une plus grande concertation de l'ensemble des partenaires en transport afin de mettre en place les conditions favorisant une plus grande efficacité des réseaux et des systèmes existants. Dans la mesure où elles sont appuyées par l'ensemble des partenaires, notamment par des mesures d'aménagement du territoire et de gestion de la demande, ces actions contribueront à une utilisation optimale des réseaux.

Par ailleurs, le gouvernement souhaite que la population favorise le transport en commun dans ses déplacements pour fins de travail et d'études. Le gouvernement considère aussi que la mise en place des réseaux de transport en commun, tant ceux qui existent que ceux qu'il compte mettre en œuvre au cours des prochaines années, ne pourra véritablement être rentable que si le développement urbain de la région vise à mettre ces réseaux en valeur à son tour. C'est pourquoi il est impératif que le développement se concentre dans les axes existants des modes lourds de transport en commun (métro, trains de banlieue) et plus particulièrement dans l'aire de desserte de ces infrastructures.

⁶⁷ Ministère des Transports, *Plan de gestion des déplacements, région métropolitaine de Montréal*, avril 2000, p. 37-41.

A) LE TRANSPORT ROUTIER

Le ministère des Transports a pour mission d'assurer la mobilité des personnes et des biens par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement économique du Québec par le développement, l'aménagement et l'exploitation d'infrastructures intégrées de transport. À ce titre, le Ministère voit à assurer le financement voulu des infrastructures de transport, que ce soit en matière de transport routier ou de transport en commun.

Les interventions du ministère des Transports portent en très grande partie sur le réseau routier et visent à améliorer la mobilité des personnes et des marchandises. Cependant, ces actions risquent de demeurer sans effet si elles ne sont pas appuyées d'efforts des citoyens afin de diriger davantage leurs déplacements pour fins de travail et d'études vers le transport en commun. À cette fin, les projets qu'entend poursuivre l'AMT (présentés dans la prochaine section) devraient soutenir l'action que le MTQ mène de façon parallèle en ce qui a trait au transport routier.

Dans la RMRM, les interventions du ministère des Transports prévues au *Plan de gestion des déplacements* ainsi que dans sa programmation régulière et ayant un impact en termes d'aménagement du territoire qui seront effectuées au cours des prochaines années se situent sur quatre plans, à savoir :

- Les interventions sur le réseau routier au centre de l'agglomération;
- Les interventions sur le réseau routier menant au centre de l'agglomération;
- Les interventions à l'étude dans le cadre du *Plan de gestion des déplacements*;
- Les autres projets à l'étude dans la planification quinquennale au cours de la période 2001-2006.

Ces interventions totalisent des investissements de 3,03 milliards de dollars en incluant les projets à l'étude.

Les interventions sur le réseau routier du centre de l'agglomération sont au nombre de sept. Elles concernent en grande partie l'amélioration ou la réfection de certaines artères du réseau routier supérieur. Les projets les plus importants quant aux immobilisations consacrées sont :

- L'optimisation de l'autoroute 40 (762,3 millions de dollars);
- La modernisation de la rue Notre-Dame (285 millions de dollars);
- Le réaménagement du rond-point Dorval A-20 / A-520 (140 millions de dollars).

Par ailleurs, le *Plan de gestion des déplacements* prévoit un plan d'action conjoint MTQ-Ville de Montréal visant à améliorer la desserte entre le réseau routier supérieur et le réseau artériel municipal. Parmi les interventions proposées, il faut souligner :

- Le réaménagement du rond-point L'Acadie (43 millions de dollars);
- La réfection du corridor Décarie (32,7 millions de dollars);
- Le raccordement des boulevards Cavendish Nord-Sud et Royalmount (24 millions de dollars).

De leur côté, les interventions sur le réseau routier menant au centre de l'agglomération seront effectuées principalement sur la rive sud bien qu'un projet majeur en matière d'investissement doive en principe s'implanter entre Laval et l'île de Montréal. Trois projets retiennent davantage l'attention ici, soit :

- Le parachèvement de l'autoroute 30 entre Châteauguay et Vaudreuil-Dorion (530 millions de dollars);
- Le prolongement de l'autoroute 25 entre Laval et Montréal (329 millions de dollars);
- Le parachèvement de l'autoroute 30 entre Candiac et Sainte-Catherine (110 millions de dollars).

Au chapitre des interventions à l'étude touchant au réseau routier dans le *Plan de gestion des déplacements*, le ministère des Transports poursuivra l'examen de deux projets, soit :

- L'amélioration de l'autoroute 20 sur le territoire de l'île de Montréal (341 millions de dollars);
- L'amélioration des autoroutes 15 et 640 sur la rive nord (89 millions de dollars).

Enfin, de manière plus localisée sur le territoire métropolitain, le Ministère envisage au cours de la période 2001-2006 diverses interventions, dont les investissements, bien que mineurs, amélioreront la qualité de vie des résidents riverains des routes, la

sécurité des automobilistes ou faciliteront l'accès au réseau routier supérieur dans certains cas. Parmi les interventions les plus importantes, on retrouve :

- Dans la MRC de Thérèse-de-Blainville, la construction d'une voie d'entrecroisement sur l'autoroute 640, entre la route 117 et l'autoroute 15 (environ 23 millions de dollars);
- Dans la MRC des Moulins, l'ajout de collecteurs sur l'autoroute 40 à Lachenaie et Charlemagne (19,9 millions de dollars);
- Dans la MRC de L'Assomption, la construction d'un écran antibruit sur l'autoroute 40 à Repentigny (18,7 millions de dollars);

- Dans la MRC de Mirabel, la construction d'un nouvel échangeur sur l'autoroute 50 (environ 12 millions de dollars);
- Dans la MRC de Roussillon, la reconstruction d'une partie de la route 104 à La Prairie (environ 8,6 millions de dollars);
- À Laval, le ministère des Transports envisage la construction d'écrans antibruit sur les autoroutes 15 et 25 (coût total de 10,7 millions de dollars);
- Sur l'île de Montréal, le réaménagement de bretelles d'accès à l'intersection de l'autoroute 40 et du boulevard Bourget (1,5 million de dollars).

Le tableau suivant présente l'ensemble des interventions projetées par le ministère des Transports afin d'améliorer le réseau routier.

Projets d'intervention du ministère des Transports sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal selon le *Plan de gestion des déplacements 2000-2010* et la planification quinquennale 2001-2006

Projets	Municipalités ⁶⁸	Investissements ⁶⁹	Nature de l'intervention
<i>INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU ROUTIER AU CENTRE DE L'AGGLOMÉRATION</i>			
Modernisation de la rue Notre-Dame	Montréal	285 M\$	Infrastructure urbaine à six voies, avec terre-plein central, mesures préférentielles pour les autobus et étagements d'intersections
Optimisation de l'A-40 Métropolitaine	Montréal	762,3 M\$	Interventions entre les boulevards Cavendish et Pie-IX visant à optimiser l'A-40
Réaménagement du rond-point Dorval A-20 / A-520	Montréal	140 M\$	Construction d'un échangeur complet répondant aux besoins d'échanges entre les autoroutes 20 et 520 et la desserte de la zone aéroportuaire de Dorval
Amélioration de l'A-15 à Laval	Laval	37 M\$	Construction de voies de desserte et réaménagement d'échangeur entre l'A-440 et la R-117
Amélioration de l'A-10	Montréal Longueuil	50 M\$	Élargissement de 4 à 6 voies entre l'échangeur A-10/R-132 et l'échangeur A-10/A-30
Gestion de la circulation autoroutière		58 M\$	Poursuivre l'implantation du système de gestion de la circulation autoroutière sur l'ensemble du territoire de la grande région de Montréal
Gestion dynamique des feux de circulation		25,1 M\$	Mise en œuvre du programme de gestion dynamique des feux de circulation en partenariat avec le milieu municipal

⁶⁸ Prend en considération le territoire des nouvelles villes de Longueuil et Montréal.

⁶⁹ À titre indicatif. Le coût de réalisation comprend dans certains cas la participation des partenaires.

Projets	Municipalités	Investissements	Nature de l'intervention
<i>INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU ROUTIER MENANT AU CENTRE DE L'AGGLOMÉRATION</i>			
Amélioration de l'A-20 sur la rive sud	Longueuil Sainte-Julie	52,3 M\$	Ajout de voies et aménagement d'échangeurs entre le boulevard Morfagne et le chemin du Per-à-Cheval
Parachèvement de l'A-20 à Vaudreuil-Dorion et sur l'île Perrot	Vaudreuil-Dorion L'Île-Perrot Pincourt Terrasse-Vaudreuil	82,1 M\$	Construction de l'A-20 dans l'axe du boulevard urbain actuel
Parachèvement de l'A-30 entre Candiac et Sainte-Catherine ⁷⁰	Sainte-Catherine Saint-Constant Deison Candiac	110 M\$	Construction d'une autoroute d'environ 7,5 km dans l'axe de la route 132
Prolongement de l'A-25	Montréal Laval	329 M\$	Construction d'un tronçon d'autoroute entre l'A-40 et l'A-440, incluant un nouveau pont au-dessus de la rivière des Érables
Parachèvement de l'A-30 entre Châteauguay et Vaudreuil-Dorion	Châteauguay Vaudreuil-Dorion Marcier Léry Maple Grove Melocheville Saint-Timothée Les Cèdres	530 M\$	Construction d'un tronçon d'autoroute de 35 km entre les municipalités de Châteauguay et Vaudreuil-Dorion, incluant des structures pour traverser le fleuve Saint-Laurent, la voie maritime et le canal de Soulanges
<i>PLAN D'ACTION CONJOINT MINISTÈRE DES TRANSPORTS-VILLE DE MONTRÉAL</i>			
Raccordement des boulevards Cavendish Nord-Sud et Royalmount	Montréal	24 M\$	Raccordement d'infrastructures municipales entre les secteurs nord et sud de cette partie du territoire de l'île de Montréal
Réaménagement du rond-point de L'Acadie	Montréal	43 M\$	Réaménagement du rond-point L'Acadie, à son croisement avec l'autoroute Métropolitaine, afin d'améliorer la fluidité
Réfection du corridor Décarie	Montréal	32,7 M\$	Réfection des murs de soutènement et des ponts d'étagement
Aménagement de la bretelle de l'A-15 à la rue Cabot	Montréal	1,675 M\$	Amélioration de l'échangeur La Vérendrye par l'ajout d'une bretelle accessoire
Aménagement du raccordement de l'A-40 au boulevard Gouin	Montréal	1,075 M\$	Aménagement d'une sortie de l'A-40 Est au boulevard Gouin et une entrée en direction ouest

⁷⁰ Le parachèvement de l'autoroute 30 de même que celui de l'autoroute 25 sont des projets prévus à long terme. Toutefois, ils pourraient être réalisés plus rapidement s'il y avait une entente de partenariat avec l'entreprise privée ou le gouvernement fédéral.

Projets	Municipalités	Investissements	Nature de l'intervention
<i>AUTRES INTERVENTIONS A L'ETUDE DANS LE CADRE DU PLAN DE GESTION DES DEPLACEMENTS DE LA REGION METROPOLITAINE DE MONTRÉAL</i>			
Amélioration de l'A-15 et de l'A-640 sur la rive nord	Boisbriand Sainte-Thérèse Mirabel	89 M\$	Ajout de voies et réaménagement d'échangeurs dans l'axe des autoroutes A-15 et A-640
Amélioration de l'A-20 sur le territoire de l'île de Montréal	Montréal	341 M\$	Élargissement de deux à trois voies dans chaque direction entre le boulevard Saint-Charles et le pont Galpeault
<i>AUTRES PROJETS A L'ETUDE⁷¹ : 2001-2006 ET ULTÉRIEURS</i>			
Nouvelle ville de Montréal			
Réaménagement de bretelles d'accès à l'intersection de l'A-40 et du boulevard Bourget	Montréal	1,5 M\$	Amenagement d'une entrée et d'une sortie en direction ouest sur l'A-40 pour desservir le boulevard Bourget
Laval			
Construction d'écrans antibruit dans l'axe de l'A-25	Laval	6,7 M\$	Construction d'un écran antibruit entre le pont Pie-IX et le boulevard Saint-Martin
Construction d'écrans antibruit dans l'axe de l'A-15	Laval	4 M\$	Construction d'un écran antibruit sur l'A-15 en direction sud, au nord de la route 117
A-440, accès au parc industriel Saint-Vincent-de-Paul	Laval	Environ 4,5 M\$	Réaménagement d'un échangeur devant faire l'objet d'une entente avec la Ville de Laval
MRC de Roussillon			
Reconstruction de la route 104	Le Prairie	Environ 8,6 M\$	Reconstruction de la route 104 sur une distance de 6,4 km entre l'A-30 et la limite de la municipalité de Saint-Luc
Élargissement de la route 138 entre l'A-30 et la rue Côté	Mercier	1,8 M\$	Élargissement de la chaussée de 2 à 4 voies et aménagement d'intersection
Élargissement de la route 138 entre la rue Hébert et la rue Côté	Mercier	6,4 M\$	Élargissement de la chaussée de 2 à 4 voies
MRC de L'Assomption			
Construction d'une nouvelle route à deux voies dans le prolongement de la route 341	L'Assomption	0,6 M\$	Faire le lien entre l'A-40 et la route 138 et desservir l'est de la municipalité de Repentigny et l'école secondaire Félix-Leclerc
Construction d'un écran antibruit sur l'A-40	Repentigny	18,7 M\$	Construction d'un écran anti-bruit sur une longueur totale de 9,3 km réparti sur les deux côtés de l'autoroute
MRC des Moulins			
Ajout de collecteurs sur l'A-40	Lachenaie Charlemagne	19,9 M\$	Ajout de collecteurs Est et Ouest entre la route 344 et le viaduc du CP

⁷¹ L'état d'avancement de ces projets est varié. Certaines de ces interventions doivent faire l'objet d'ententes de partenariat ou d'approbation du milieu municipal.

Projets	Municipalités	Investissements	Nature de l'intervention
Reconstruction de la route 335 entre l'A-640 et le chemin Saint-Roch.	Terrebonne Bois-des-Filion	7,6 M\$	Reconstruction d'une nouvelle route à deux voies dans l'emprise de l'A-19
Construction d'un écran antibruit sur l'A-25	Terrebonne Lachenaie	6,7 M\$	Construction sur une distance de 1,5 km entre le pont de l'île Saint-Jean et la limite de Terrebonne
Construction d'un écran antibruit sur l'A-25	Mascouche	5,5 M\$	Construction d'un écran antibruit sur l'A-25 entre l'A-640 et la rivière Mascouche
MRC Thérèse-de-Blainville			
A-640 entre la R-117 et l'A-15	Rosemère Boisbriand	Environ 23 M\$	Construction d'une voie d'entrecroisement reliant les zones d'entrée et de sortie
Construction d'un écran antibruit sur l'A-640	Rosemère	2,4 M\$	Construction d'un écran anti-bruit du côté sud de l'A-640 entre le boulevard R. Durand et le chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse
Réaménagement de bretelles d'échangeur sur l'A-15	Boisbriand	Environ 1,3 M\$	Construction d'une entrée et d'une sortie vers le boulevard Industriel
MRC de Mirabel			
Reconstruction du chemin de la Côte-Saint-Louis entre la route 148 et l'autoroute 50	Mirabel	Environ 3,2 M\$	Reconstruction dans l'axe du chemin de la Côte-Saint-Louis, sous réserve d'un changement de compétence territoriale de la route
Construction d'un nouvel échangeur sur l'A-50	Mirabel	Environ 12 M\$	Échangeur pour desservir l'usine de Bombardier
Construction d'un nouvel échangeur sur l'A-15 à la hauteur du viaduc Notre-Dame	Mirabel	Environ 2,5 M\$	Construction d'un échangeur pour desservir un terrain commercial. La participation financière de la municipalité ou du promoteur est requise.
Construction d'une bretelle d'accès sur l'A-50 menant au secteur Cargo de l'aéroport de Mirabel	Mirabel	7 M\$	

B) LE TRANSPORT EN COMMUN

L'Agence métropolitaine de transport agit comme mandataire du gouvernement en matière de planification du transport en commun dans la région métropolitaine. Le MTQ assure de son côté le financement des infrastructures. L'action combinée de l'AMT et du MTQ a donné des résultats encourageants : depuis la création de l'AMT en 1995, le recul des déplacements par transport en commun entre 1993 et 1998 n'a été que de 3 % alors qu'il avait été de 11 % entre 1987 et 1993. Les efforts consentis ont permis d'atténuer la tendance lourde à la motorisation.

Cependant, le milieu municipal – au premier chef, la Communauté métropolitaine de Montréal – devra modifier certaines situations d'aménagement pour que les interventions gouvernementales en matière de transport en commun puissent consolider et même, à plus long terme, augmenter la part du transport en commun dans les déplacements de personnes. À cet égard, l'AMT et le MTQ entendent favoriser un dialogue constant avec la Communauté pour trouver les solutions les plus avantageuses et les plus performantes en matière d'aménagement afin de donner aux modes lourds de transport en commun un rôle actif dans le transport des personnes dans la RMRM.

Alors qu'elle révisé actuellement son plan stratégique, l'Agence métropolitaine de transport, dans le cadre de l'amélioration des infrastructures de transport en commun métropolitaines, poursuivra différents projets d'infrastructures dans les neuf corridors métropolitains de transport en commun. L'Agence intégrera la plupart des projets visant l'amélioration du transport en commun proposés par le MTQ dans le *Plan de gestion des déplacements*. Parmi les projets déjà annoncés, il y a lieu de rappeler :

- Le prolongement de la ligne de métro 5 jusqu'au boulevard Pie-IX (coût total de 63,5 millions de dollars) et, par la suite, de Pie-IX à Anjou (coût total de 317 millions de dollars);
- Le prolongement de la ligne 2 du métro vers Laval (380 millions de dollars);
- Le prolongement de la ligne 4 à Longueuil jusqu'au boulevard Roland-Therrien (333,4 millions de dollars);
- La mise en service complète de la ligne de train Montréal / Mont-Saint-Hilaire (32,8 millions de dollars);
- Plusieurs aménagements de voies réservées sont prévus, notamment des améliorations à celle du pont Champlain ainsi qu'au nord par des améliorations entre l'île de Montréal (pont Lachapelle, Marcel-Laurin / Côte Vertu) et la couronne nord;
- Il est à noter également que l'AMT prévoit agrandir plusieurs de ses parcs de stationnement incitatifs au cours des prochaines années, ce qui portera alors le nombre total de places de stationnement à 28 777.

Au chapitre des projets à l'étude, l'AMT prévoit que les investissements majeurs iront dans l'amélioration du service par l'acquisition de nouveaux équipements et l'aménagement de voies réservées.

Sur la couronne nord :

- Achat de 22 nouvelles voitures sur la ligne de train Deux-Montagnes / Montréal (66 millions de dollars).

Sur la couronne sud :

- Aménagement d'une voie réservée entre le pont Clément et l'autoroute Bonaventure (5,08 millions de dollars);
- L'étude du projet d'aménagement d'un système de SLR sur l'estacade du pont Champlain (154 millions de dollars pour le projet d'autobus). La réalisation complète du projet supposera un partenariat avec le secteur privé et sera d'un coût total de 576 millions de dollars.

Il convient, en complément, de rappeler que le *Plan de gestion des déplacements* propose l'étude plus approfondie de certains projets en transport en commun; des décisions les concernant devront être prises. Même s'ils n'ont pas fait l'objet d'une annonce officielle, la réalisation de ces projets à plus long terme pourrait avoir un impact sur l'aménagement du territoire. Outre les projets présentés dans le tableau qui suit, mentionnons :

- Le prolongement de la ligne 2 ouest de métro à Saint-Laurent jusqu'à la gare Bois-Francs (155 millions de dollars);
- L'étude d'un système de transport en commun entre l'aéroport de Dorval et le centre-ville de Montréal (entre 65 et 130 millions de dollars);
- L'étude d'un système de transport en commun entre le centre-ville et le parc Jean-Drapeau (environ 300 millions de dollars).

Au total, au cours des dix prochaines années, les immobilisations en transport en commun dans la RMRM devraient totaliser près de 1,6 milliard de dollars. Le tableau qui suit présente le détail des interventions projetées.

Détail des investissements confirmés dans les infrastructures de transport en commun, par corridor (suivant le *Plan Stratégique 1997-2007* de l'AMT et le *Plan de gestion des déplacements 2000-2010* du MTQ) (en milliers \$)

1	Deux-Montagnes / Laval / CUM			98 599 \$
	Projets en cours ou en voie de réalisation		15 933 \$	
	Terminus et stationnement Bois-Francis	1 867 \$		
	Doublement de la voie ferrée entre Bois-Francis et Roxboro - phase I	10 000 \$		
	Doublement de la voie ferrée - phase II	1 300 \$		
	Stationnement Deux-Montagnes - phases II et III	1 813 \$		
	Stationnement Du Ruisseau - phase V	953 \$		
	Projets à l'étude		82 666 \$	
	Allongement des quais de la gare Deux-Montagnes	933 \$		
	Stationnement Bois-Francis - phases II et III	1 133 \$		
	Étagement jonction est	6 500 \$		
	Acquisition de 22 voitures	66 000 \$		
	Gare Saint-Eustache	5 000 \$		
	Gare A-13	3 100 \$		
2	Carrefour / Lachapelle / Marcel-Laurin / Côte-Vertu			12 316 \$
	Projets en cours ou en voie de réalisation		7 649 \$	
	Terminus Côte-Vertu	4 369 \$		
	Voie réservée Marcel-Laurin / Côte-Vertu	1 056 \$		
	Voie réservée Carrefour Laval	2 244 \$		
	Projet à l'étude		4 667 \$	
	Voie réservée au Carrefour Laval / Rive-Nord - phases I et II	4 667 \$		
3	Blainville / Des Laurentides / Du Parc			33 734 \$
	Projets en cours ou en voie de réalisation		33 714 \$	
	Mesures préférentielles aux abords du terminus Henri-Bourassa (STL)	164 \$		
	Gare intermodale Sainte-Thérèse	1 500 \$		
	Site de garage, ligne Blainville	1 600 \$		
	Acquisition de locomotives, ligne Blainville	14 200 \$		
	Aménagements permanents	1 150 \$		
	Amélioration de la capacité	14 500 \$		
	Poursuite des études SLR - axe avenue du Parc	600 \$		
	Projet à l'étude		20 \$	
	Suite aux décisions - train de Saint-Jérôme	20 \$		
4	Mascouche / Autoroute 25 / Pie-IX			10 861 \$
	Projets en cours ou en voie de réalisation		10 200 \$	
	Centre d'échange et stationnement Terrebonne	1 800 \$		
	Voie réservée A-25	8 400 \$		
	Projets à l'étude		661 \$	
	Étude d'opportunité, train de Mascouche	111 \$		
	Amélioration de la sécurité, voie réservée Pie-IX	550 \$		
5	Repentigny / Rive-Nord (Est) / CUM			28 499 \$
	Projets en cours ou en voie de réalisation		27 453 \$	
	Terminus et stationnement Rive-Nord (Est) - phase II	700 \$		
	Stationnement Radisson	4 133 \$		
	Voie réservée Le Gardeur	3 200 \$		

Mesures préférentielles Notre-Dame / Voie réservée Sherbrooke	841 \$		
Agrandissement du stationnement Sherbrooke Est	379 \$		
Viabus Repentigny - Centre-Ville	18 200 \$		
Projets à l'étude		1 046 \$	
Stationnement Rive-Nord (Est) - phase III	746 \$		
Suite aux décisions SLR - axe Henri-Bourassa	300 \$		
6 Rive-Sud (Centre et Est) / CUM			370 084 \$
Projets en cours ou en voie de réalisation		369 151 \$	
Place publique Terminus Longueuil	1 200 \$		
Mesures préférentielles à l'entrée du Terminus Longueuil	1 551 \$		
Service de train Montréal / Saint-Hilaire (service complet)	32 800 \$		
Étude sur le prolongement du métro, ligne 4 Longueuil	200 \$		
Prolongement du métro, ligne 4 Longueuil	333 400 \$		
Projets à l'étude		933 \$	
Voie réservée route 116 - mesures préférentielles	800 \$		
Prolongement de la voie réservée A-20 (étude)	133 \$		
7 Autoroute 10 / Champlain / Centre-Ville			172 258 \$
Projets en cours ou en voie de réalisation		166 125 \$	
Mesures préférentielles aux abords du terminus Centre-Ville	900 \$		
Stationnement Brossard-Chevrier, voie d'accès permanente	2 667 \$		
Système de gestion intelligent au stationnement Brossard-Panama	125 \$		
Stationnement Delson - phases I, II et III	933 \$		
Étude avant-projet SLR A-10	14 000 \$		
Amenagement de l'estacade près du pont Champlain	147 500 \$		
Projets à l'étude		6 133 \$	
Stationnement Chambly	535 \$		
Centre d'échanges marquise Brossard - phase II	500 \$		
Voie réservée pont Clément / autoroute Bonaventure	5 080 \$		
8 Rive-Sud (Ouest) / CUM			18 940 \$
Projets en cours ou en voie de réalisation		18 940 \$	
Stationnement Châteauguay - phases II et III	1 440 \$		
Train de banlieue Montréal / Delson (projet pilote)	5 000 \$		
Voie réservée route 138	12 500 \$		
Projet à l'étude		— \$	
Train Delson - Suite au projet pilote	— \$		
9 Vaudreuil-Soulanges / CUM			13 560 \$
Projets en cours ou en voie de réalisation		12 290 \$	
Étude de faisabilité de la desserte ferroviaire Dorval	225 \$		
Système de vérification du paiement sur l'honneur - trains de banlieue	840 \$		
Consolidation des gares de l'Île-Perrot	2 600 \$		
Gare intermodale Vaudreuil-Dorion	1 500 \$		
Stationnements additionnels - ligne Rigaud	1 125 \$		
Nouveau site de garage	4 000 \$		
Déplacement des quais, Montréal-Ouest	2 000 \$		
Projets à l'étude		1 270 \$	
Suite aux décisions, navette Dorval	— \$		
Études pour l'acquisition de 12 nouvelles voitures	160 \$		
Allongement des quais - ligne Rigaud	1 170 \$		

10 Autres projets métropolitains			807 254 \$
Projets en cours ou en voie de réalisation		786 560 \$	
Équipements de vente et de perception	21 466 \$		
Prolongement du métro vers Laval	378 800 \$		
Équipements fixes dans le métro (projet total 60,8 M\$)	4 944 \$		
Prolongement du métro, ligne 5 est, jusqu'à Pie-IX	63 500 \$		
Prolongement du métro, ligne 5 est, jusqu'à Arjou	317 000 \$		
Signalisation dynamique terminus Angrignon / Henri-Bourassa / Radisson	850 \$		
Projets à l'étude		20 694 \$	
Harmonisation des horaires des autorités organisatrices de transport (AOT)	500 \$		
Étude modes lourds CUM	500 \$		
Mesures préférentielles sur le réseau de transport métropolitain	600 \$		
Réserve pour projets spéciaux	18 244 \$		
Système de gestion de capacité PMV	700 \$		
Amélioration de la signalisation sécuritaire	150 \$		
Total des projets d'infrastructures de transport en commun			1 566 085 \$

C) LE TRANSPORT D'ÉNERGIE

Outre les infrastructures de transport des personnes et des marchandises, le transport d'énergie, ne serait-ce qu'en raison de la présence des nombreuses infrastructures sur le territoire métropolitain, constitue un élément majeur et un déterminant important de l'aménagement du territoire. En cette matière, le gouvernement souhaite que la Communauté prenne sérieusement en considération la présence des infrastructures de transport d'énergie dans l'aménagement de son territoire. Par ailleurs, la Communauté devra adopter des mesures qui feront en sorte que ces infrastructures ne soient pas préjudiciables à la qualité de vie de ses citoyens en portant atteinte à leur sécurité.

À cet égard, la société Hydro-Québec compte tenir des discussions régulières avec la Communauté métropolitaine de Montréal afin de s'assurer que tant ses infrastructures existantes que ses projets à venir s'intègrent le mieux possible au cadre urbain métropolitain. En contrepartie, la société invite la Communauté à la consulter régulièrement et à l'intégrer dès que nécessaire à sa programmation d'élaboration de son schéma d'aménagement. Elle pourra lui fournir toute l'aide technique nécessaire à une bonne compréhension des enjeux de sécurité dans les opérations d'aménagement en ce qui a trait aux infrastructures de transport hydroélectrique.

Hydro-Québec veille à ce que la réalisation de ses projets soit une occasion de participer au développement des communautés d'accueil. Elle rappelle à

la Communauté qu'elle met à la disposition des organismes admissibles un crédit de mise en valeur intégrée équivalant à 1 % de la valeur autorisée du projet. Sur le territoire de la CMM, les organismes présentement admissibles sont les MRC de Roussillon, de Rouville et de La Vallée-du-Richelieu ainsi que les villes de La Prairie, Chambly, Carignan et Richelieu.

Le crédit de mise en valeur peut notamment être affecté à l'amélioration de l'environnement et de certains types d'équipements municipaux ainsi qu'à l'appui au développement régional.

Au chapitre des projets, la société Hydro-Québec n'envisage à terme que la mise en œuvre d'un seul projet, soit l'aménagement de la ligne de transport d'énergie de 735 kilovolts Saint-Césaire-Hertel en Montérégie. Cette ligne est présentement en attente des autorisations gouvernementales nécessaires à sa réalisation. Développée comme stratégie en réponse à la tempête de verglas de janvier 1998, cette ligne vise à doter le poste Hertel d'une nouvelle source d'alimentation principale de 2 000 mégawatts provenant d'un axe géographiquement distinct afin d'éviter qu'un phénomène climatique d'ampleur, tel le verglas, ne perturbe toutes les lignes en même temps. De cette façon, une population totale de 920 000 personnes verra augmenter la sécurité de son alimentation électrique, soit une grande partie du centre-ville et de l'ouest de Montréal ainsi qu'une partie de la rive sud.

LES ÉQUIPEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIR

Le gouvernement estime que le tourisme constitue un secteur majeur de l'économie métropolitaine. Par conséquent, il considère qu'en raison de ses attraits culturels, patrimoniaux, naturels et paysagers, la région métropolitaine offre une gamme étendue de ressources qui justifient que la Communauté métropolitaine de Montréal élabore une planification stratégique en matière de développement du secteur touristique.

Pour sa part, le gouvernement entend déployer toutes les mesures voulues pour mettre en évidence les attraits bâtis et naturels de la région métropolitaine dans le développement touristique québécois afin d'y attirer la plus large clientèle possible.

Tourisme Québec pilote le dossier du réaménagement du canal de Soulanges. Ce projet vise à doter la région de Montréal d'une attraction récréotouristique « quatre saisons » de calibre international en ouvrant le canal de Soulanges à la navigation de plaisance et en créant un spectacle nautique afin d'attirer la clientèle touristique terrestre. Ce projet doit comporter deux hôtels et un village portuaire. Tourisme Québec doit recevoir des soumissions d'entrepreneurs à la fin du mois de septembre 2001. La première phase commencerait à l'été 2002.

La réalisation complète du projet entraînera au total des débours de l'ordre de 500 millions de dollars. Le gouvernement prévoit quant à lui investir 90 millions de dollars. La réouverture complète du canal et la réalisation de l'ensemble des éléments liés au projet (commerces, ensembles résidentiels touristiques, etc.) devraient s'échelonner sur une période d'environ cinq ans, soit jusqu'en 2006.